

SANTÉ-SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

BONNES PRATIQUES
DE PRÉVENTION

CONCEPTION DES EMBALLAGES

L'effort à fournir pour prélever l'article en stock et constituer la palette de commandes dépend des prises disponibles sur les emballages et de leur possibilité d'empilement.

SITUATIONS constatées



Prises difficiles des filets



Suremballages en papier de faible résistance



Produits répandus sur le sol

La réduction des prix de revient, la diminution des impacts environnementaux et les habitudes de consommation conduisent les acteurs de la distribution à opter pour :

- des conditionnements économiques en sacs ou en filets, par nature déformables, offrant peu de prise et difficiles à empiler,
- des emballages peu épais, fragiles et instables, constitués de carton, de film ou de papier,
- des conditionnements dépourvus de poignées,
- l'ajout de points de colle entre les

cartons pour limiter l'usage de film étirable.

Ces conditions entraînent pour le préparateur de commandes :

- un effort supplémentaire augmentant la pénibilité physique,
- des gestes réflexes violents pour rattraper un article dont l'emballage se déchire, entraînant souvent des lésions musculaires et articulaires,
- un choc possible lié à la chute d'un article lors de sa manipulation ou de son déplacement sur la palette de commande,
- des risques de chute de plain-pied sur des surfaces rendues glissantes par les produits répandus au sol.

Par ailleurs, la fragilité excessive des emballages et leur manque de prise augmentent le coût lié à la dégradation des produits (casse).

Conséquences pour la santé :

- Accidents du travail :
 - douleurs par l'effort avec restriction de mobilité (lumbagos, épaules douloureuses...)
 - choc sur le corps d'un article qui tombe
 - chute de plain-pied sur une surface glissante ou encombrée
- Maladies professionnelles (TMS)
 - tableaux 57 et 98 du régime général

OBJECTIFS de prévention

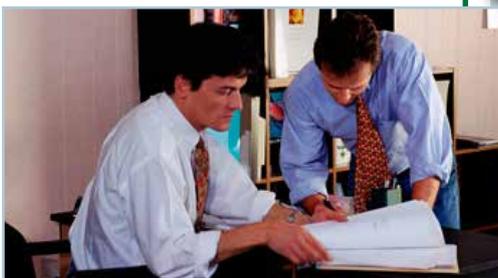
- Concevoir des emballages permettant :
- de garantir leur solidité,
 - de faciliter leur manutention manuelle,
 - d'assurer leur stabilité sur la palette.

1/3

SUPPRIMER LES RISQUES

Collaboration avec le service achat

L'implication du service achat est indispensable pour agir auprès du fournisseur, afin d'intégrer dans les cahiers des charges les objectifs de prévention.



Palette entière et box

L'expédition des articles en palette entière ou dans des conteneurs cartons (box palette) permet une manutention mécanique des produits et supprime le port de charges.



RÉDUIRE LES MASSES UNITAIRES

Pour les articles les plus lourds, l'effort de manutention peut être réduit en diminuant le nombre d'unités de vente par colis ou la quantité en vrac. La valeur maximale acceptable de la masse unitaire est de 15 kg (Norme X35-109-décembre 2009)



FACILITER LA MANUTENTION

Remplacement des filets et sacs par des emballages rigides

Ce changement d'emballage améliore la saisie des articles et la stabilité des palettes expédiées aux clients.



Poignées

L'aménagement de poignées sur le conditionnement facilite la manutention de l'article.



Caisnes plastiques repliables avec 4 poignées



Poignées fixées à l'emballage pour les articles encombrants et pondéreux



Découpes conçues en partie basse du colis

Prédécoupe

Elle permet l'ouverture du conditionnement à la main, sans cutter, à l'aide de perforations au travers des cartons et des films. Pour les points de vente, ces principes peuvent également être retenus pour faciliter la mise en rayon des articles dans leur emballage d'origine.



AMÉLIORER LA STABILITÉ DES ARTICLES

Format sous-multiple de 80 x 120 cm

La standardisation des formats facilite l'empilement des articles sur la palette. Pour conserver les formats sous-multiples, les emballages vides peuvent être utilisés pour doubler les conditionnements de taille réduite. L'emboîtement des emballages augmente la stabilité des palettes.



Unité de commande à la couche

La définition d'unités de commandes correspondant à une couche permet de maintenir une surface plane facilitant la pose des colis suivants et assurant la stabilité et la régularité des palettes expédiées.

